

**DELIBERATION N° 10 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR  
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Réunion du 26 avril 2007**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni  
le 26 avril 2007 à 10H**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Hubert RENIE, M. Robert MOULIE, M. François SASTOURNE, M. Gilles FAVRET, M. François PERRET, M. Gérard BONNET, M. Philippe DECOUAI, M. Thomas VRATNIK, M. Erik LINQUIER, M. Jean OURADOU, M. André FERRAND, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Didier PEREME, M. Michel BOUDOUX, M. Roger FERRARI, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. Marc FOUCAULT empêché a donné procuration à Monsieur Gérard BONNET ; M. Jean-Christophe DEBERRE empêché a donné procuration à Mme Marie-Christine SARAGOSSE ; Mme Françoise LE BIHAN empêchée a donné procuration à M. Gilles FAVRET*

*Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.*

**POINT N°10: dons en faveur des EGD**

Le conseil d'administration autorise l'Agence à accepter un don de 220 000€ de la part de l'association des parents d'élèves pour le lycée Charles de Gaulle de Londres (Grande Bretagne) ; ainsi qu'un don de 79 800€ de la Générale de Banque de Mauritanie pour le lycée Théodore Monod de Nouakchott (Mauritanie).

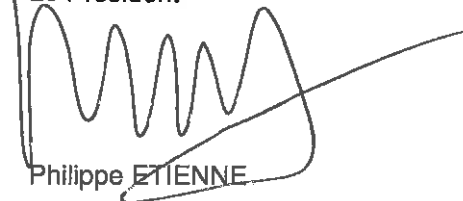
**VOTE POUR : UNANIMITE**

Pour exécution  
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

**Destinataires**

Monsieur le ministre des affaires étrangères.

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat.